

## Conseil municipal 17 mai 2019

### Cimetière

Monsieur le Maire présente le nouveau règlement de notre cimetière communal. Après débat, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### Services techniques

Monsieur DUHAUT Régis qui est en disponibilité jusqu'en décembre 2019 met fin à sa disponibilité dès maintenant et demande à reprendre du service à mi-temps à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019. Le conseil municipal, actant le fait que nous avons actuellement un employé en arrêt de maladie prolongé, donne son accord pour cette reprise d'activité.

### ONF

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du courrier de l'intersyndicale des personnels de l'ONF apporte son soutien à leurs revendications.

### Commission « routes, sécurité routière »

Une commission est mise en place pour réfléchir à la sécurité routière à l'intérieur du village et proposer des aménagements possibles.

Membres de la commission : Marc DOILLON, Marcel CHEVALME, Jacky GIROUX, Anne-Charlotte KOWALIK, Brigitte DUHAUT, Michel DUHAUT, Serge GRIGNON, Philippe GOURGUECHON.

Responsable de la commission : Marc DOILLON

### Commission « bâtiments communaux »

Une commission est mise en place pour envisager l'avenir possible des divers bâtiments appartenant à la commune : cure, maison Devoille, logement de la poste, étage de l'ancienne école primaire, étage de la salle d'automne.

Membres de la commission : Serge GRIGNON, Jacky GIROUX, Michel BAGUE, Marcel CHEVALME, Christiane BAGUET, Marc DOILLON, Corinne DROIT, Michel DUHAUT.

Responsable de la commission : Serge GRIGNON

### Elections

Le conseil met en place le planning de tenue du bureau de vote des élections européennes du 26 mai 2019.

### Divers

-Le conseil autorise le maire à signer, avec l'Agence Ingénierie 70, la convention d'aide à maîtrise d'ouvrage pour la réfection de la rue du Contour.

-le conseil adopte le « rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2018 » ainsi que le « rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif ».

-en 2014, le conseil avait donné son accord pour l'installation d'une antenne permettant le relevé des compteurs communicants Gazpar. Celle-ci sera installée sur la mairie dans le courant de l'année.

-le logement de la poste vient d'être libéré. Vu l'état des lieux au départ des locataires, la caution versée à l'installation ne sera pas rendue.

-le samedi 1<sup>er</sup> juin à 10h30, « l'arbre du jumelage » sera planté au centre de notre jardin public en présence des représentants de notre commune jumelle « Plaine-Haute ».

Prochain conseil municipal : jeudi 4 juillet à 19h30